



Subventions CE

Tous les salariés au même niveau !

Mais pas tous gagnants....

Equité et Solidarité !

Depuis plusieurs mois, une négociation est en cours au sujet de la réorganisation juridique et sociale. Son principal objectif est de mettre en place une Unité Economique et Sociale (UES) unique au sein de la GBU France. Cette négociation à tiroir, très complexe, devrait s'achever cette année.

Un des sujets que la CGT, comme les autres syndicats, a souhaité aborder rapidement concernait les dotations CE pour les ASC (Activités Sociales et Culturelles). Sur le périmètre du Groupe en France, la situation était inéquitable entre les différentes entités juridiques. La dotation allait de 0,09% à 1,03% de la masse salariale.

L'harmonisation par le haut de ces dotations était donc la revendication principale de la CGT et de l'ensemble des OS. Il est amusant de voir certains en revendiquer, seuls, la paternité. Qui peut être contre l'augmentation par la direction du financement des CE ?

Après plusieurs séances de négociation, la direction a finalement accepté de passer la dotation des ASC à 1,03% pour tous. Ceci a fait l'objet d'un accord spécifique, mettant en place :

- ♦ La dotation de 1,03% de la masse salariale pour tous à partir du 1er janvier 2017.
- ♦ La péréquation dès la création de l'UES, basée sur le salaire moyen de l'UES; autrement dit un coup de pouce donné aux sociétés dont les salaires moyens sont les plus faibles.

La CGT a signé cet accord car il permet :

- ♦ L'équité : toutes les entités sociales auront une dotation basée sur le même taux. C'est la fin d'une injustice flagrante.
- ♦ La solidarité : une redistribution homogène des richesses entre entités via la péréquation.
- ♦ La justice sociale : une redistribution des bénéfices de l'entreprise vers les salarié-e-s via leurs œuvres sociales.

Mais le travail n'est pas fini !

Les 1,03% ne suffisent pas pour que tout le monde soit gagnant. En effet, pour les CE de Bull et Evidian, la dotation ASC était de 1,03% de la masse salariale mais avec **en plus une subvention de 130k€ annuelle** obtenue par accord il y a quelques années.

Les salariés BULL et Evidian, soit un tiers des effectifs de la GBU France, vont donc subir :

- ♦ Une perte de 5% des subventions dans un 1er temps.
- ♦ Une perte supplémentaire lors de la mise en place de l'UES Atos France car le salaire moyen sur la future UES est inférieur au salaire moyen de Bull et d'Evidian.

La CGT a donc demandé, entre autre, à la direction, une compensation temporaire pour l'année en cours. De plus, nous nous battons pour que ce 1,03% ne soit qu'un début. Encore une fois, certains se sont précipités pour signer alors que le travail n'était pas fini.

Ne soyons pas naïfs, ce coup de pouce pour les CE permet de redonner un peu ce que la direction a pris par ailleurs aux salarié-e-s.



Mais que font les syndicats ? Le syndicat c'est vous !

Consultez notre site <http://www.cgt-atos.org> et écrivez-nous webmaster@cgt-atos.org

Nous avons besoin de vous, vous avez besoin de nous,

Rejoignez le syndicat CGT Atos/Bull